

Réf: Dossier N° 058027

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NCGE ASSURANCES »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7E TRANCHE, Lot 3668,
Ilot 299

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2021 reçus par Me ARMAND GUILLAUME BOA, et enregistrés au CEPICI le 22/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NCGE ASSURANCES »

Objet : Société de Courtage en Assurance.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7E TRANCHE, Lot 3668, Ilot 299

Dirigeant(s) : M GUIE ANGE FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07182 du 29/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35917/GTCA/RC/2021 du 29/11/2021

